

SOCIÉTÉ

De plus en plus forte, la pression migratoire met la France au pied du mur

Jamais l'État n'a délivré autant de titres de séjour ni accueilli autant de demandeurs d'asile qu'en 2022.

JEAN-MARC LECLERC [@leclercjm](#)

IMMIGRATION Le bilan de l'immigration en France pour l'année écoulée vient de tomber au ministère de l'Intérieur et il est éloquent. Jamais la France n'a délivré autant de titres de séjour et accueilli autant de demandeurs d'asile, alors qu'elle peine toujours à expulser les illégaux qui se pressent sur son sol. Une situation reflétant l'incroyable pression migratoire qui pèse sur les démocraties européennes en général et sur le « pays des droits de l'homme » en particulier. Autour, les crises s'accroissent, de l'Ukraine au Sahel, sur fond de réchauffement climatique et alors que le seuil des 8 milliards d'habitants sur terre vient d'être franchi cette année. Selon les projections de l'ONU, rappelés-le, sur le seul continent africain, la population pourrait doubler d'ici à 2050 pour dépasser les 2 milliards d'habitants. Le ministre de l'Intérieur, l'an dernier, a donné la nationalité française à près de 79 000 étrangers (mais la justice doit encore faire connaître les acquisitions de nationalité en 2022 selon ses propres procédures). Voici ce que révèle les chiffres de Beauvau sur l'immigration légale mais aussi illégale :

La barre des 300 000 titres de séjour en un an a été franchie

En 2022, la primo-délivrance d'un titre de séjour (c'est-à-dire d'un document autorisant à séjourner et à travailler dans le pays d'accueil, mais aussi ouvrant droit, selon les divers statuts, à des avantages, comme des allocations ou la Sécurité sociale) a augmenté de plus de 17 % par rapport à 2021. Plus de 320 000 titres ont ainsi été délivrés contre un peu plus de 277 000 en 2021 (dernière année pleine avant Covid).

Les étudiants étrangers arrivent en force

Les premiers titres octroyés pour des motifs économiques et étudiants ont augmenté respectivement de près de 45 % et de près de 23 % l'an dernier. Parmi les quelque 52 000 titres délivrés pour raison « économique », les salariés forment le plus gros contingent (36 275 personnes), les saisonniers et temporaires le deuxième (9 790 personnes), suivi par les scientifiques (1 470) et les artistes (160). Mais, surtout, les étudiants deviennent, pour la première fois, les plus nombreux (plus de 108 000 titres attribués), dépassant l'immigration familiale et ses quelque 90 000 titres. Plus d'un tiers des autorisations de séjour accordées sont destinées aux étudiants.

Les « passeports talents » sont valorisés par l'exécutif

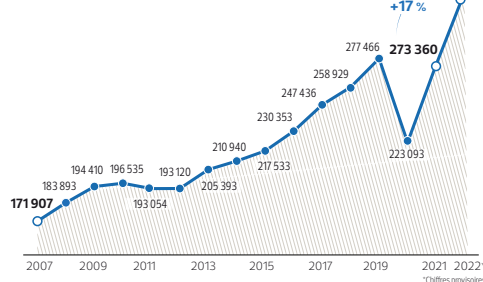
Le gouvernement insiste sur cette innovation, preuve du succès, à ses yeux, d'une « immigration choisie », dont il fait la promotion. Elle ne saurait occulter le poids de l'immigration subie, qui ne se tarit pas. L'hôte de Beauvau, Gérard Darmanin, n'avait-il pas révélé il y a un an que la France comptait déjà 700 000 clandestins sur son sol ? Ces passeports talents attribués en premier titre sont passés de 13 000 en 2019 à près de 18 000 en 2022 (+31 %) ; ceux accordés en renouvellement ont dépassé les 32 000 (+8 %). Total : 50 000 environ.

Le stock global de titres grimpe sans discontinuer

Le stock des titres valides en circulation ne cesse de croître. En mettant à part les Britanniques, qui ont opté pour le Brexit, intervenu en 2020, la courbe suit une hausse ininterrompue. Ou l'on

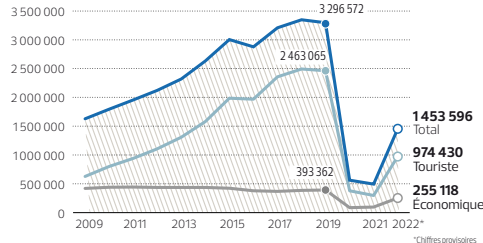
Les titres de séjour en nette hausse

Premiers titres de séjour délivrés par année



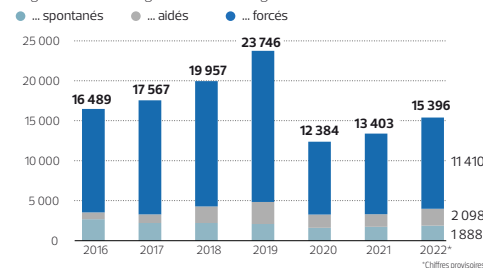
Les visas de court séjour ne rattrapent pas leur niveau d'avant le Covid...

Nombre annuel de visas de court séjour délivrés



Le rythme des départs reste faible

Eloignements des étrangers en situation irrégulière...



Source : Ministère de l'Intérieur

découvre que ce cumul de titres a quasiment doublé en quinze ans, pour dépasser les 3,8 millions de documents valides. Entre la « carte de résident et résident longue durée » (1 601 772 détenteurs), la « carte pluriannuelle » (603 269 titulaires), le « certificat de résidence pour Algérien », 599 007, la « carte de séjour temporaire » (226 848 allocataires) ou l'« autorisation provisoire de séjour (APS) pour protection temporaire des Ukrainiens (68 411, hors mineurs), les statuts sont des plus variés. Il s'agit là uniquement de la métropole. L'augmentation du stock depuis 2021 y est de plus de 7 %.

Des visas deux fois moins nombreux qu'avant 2020

Parallèlement, l'administration française gère les demandes de visas (c'est-à-dire ces documents qui autorisent une personne à entrer dans le pays, pour une durée précise et pour un motif bien défini). Selon la Direction générale des étrangers en France (DGEF), « le nombre de visas demandés et délivrés en 2022 s'inscrit à la hausse, après deux années avec des flux migratoires fortement contraints par la crise du Covid-19 ». Néanmoins, précise-t-elle, « malgré la forte évolution des visas demandés et délivrés (+137 %), les volumes se situent à la moitié de ceux d'avant la crise ».

Malgré la forte évolution des visas demandés et délivrés (+137 %), les volumes se situent à la moitié de ceux d'avant la crise », pour un total l'an dernier d'environ 1 453 000 docu-

ments délivrés. Environ 80 % sont des visas courts (dont quasiment 1 million pour les touristes). Les visas de long séjour, par contre, atteignent un niveau (25 258 accordés en 2022) qui dépasse celui de 2019, du fait de l'essor du passeport talent principalement.

ments délivrés. Environ 80 % sont des visas courts (dont quasiment 1 million pour les touristes). Les visas de long séjour, par contre, atteignent un niveau (25 258 accordés en 2022) qui dépasse celui de 2019, du fait de l'essor du passeport talent principalement.

ments délivrés. Environ 80 % sont des visas courts (dont quasiment 1 million pour les touristes). Les visas de long séjour, par contre, atteignent un niveau (25 258 accordés en 2022) qui dépasse celui de 2019, du fait de l'essor du passeport talent principalement.

ments délivrés. Environ 80 % sont des visas courts (dont quasiment 1 million pour les touristes). Les visas de long séjour, par contre, atteignent un niveau (25 258 accordés en 2022) qui dépasse celui de 2019, du fait de l'essor du passeport talent principalement.

ments délivrés. Environ 80 % sont des visas courts (dont quasiment 1 million pour les touristes). Les visas de long séjour, par contre, atteignent un niveau (25 258 accordés en 2022) qui dépasse celui de 2019, du fait de l'essor du passeport talent principalement.

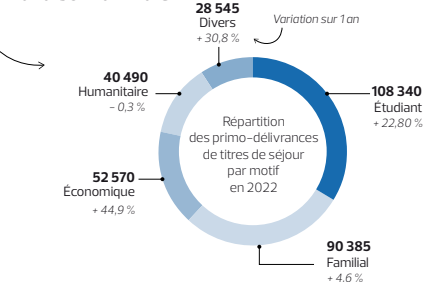
ments délivrés. Environ 80 % sont des visas courts (dont quasiment 1 million pour les touristes). Les visas de long séjour, par contre, atteignent un niveau (25 258 accordés en 2022) qui dépasse celui de 2019, du fait de l'essor du passeport talent principalement.

ments délivrés. Environ 80 % sont des visas courts (dont quasiment 1 million pour les touristes). Les visas de long séjour, par contre, atteignent un niveau (25 258 accordés en 2022) qui dépasse celui de 2019, du fait de l'essor du passeport talent principalement.

ments délivrés. Environ 80 % sont des visas courts (dont quasiment 1 million pour les touristes). Les visas de long séjour, par contre, atteignent un niveau (25 258 accordés en 2022) qui dépasse celui de 2019, du fait de l'essor du passeport talent principalement.

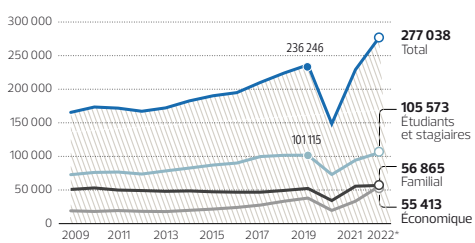
ments délivrés. Environ 80 % sont des visas courts (dont quasiment 1 million pour les touristes). Les visas de long séjour, par contre, atteignent un niveau (25 258 accordés en 2022) qui dépasse celui de 2019, du fait de l'essor du passeport talent principalement.

Le motif étudiant dépasse pour la première fois la raison familiale



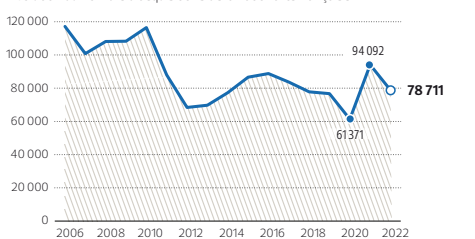
... tandis que la délivrance de visas long séjour s'intensifie

Nombre annuel de visas de long séjour délivrés



Le flux d'acquisition de la nationalité en baisse sur 1 an

Évolution du nombre d'acquisitions de la nationalité française



Infographie LE FIGARO

l'un des plus faibles : à peine un départ sur dix.

Des éloignements à la peine

Concernant les éloignements et les départs, Beauvau met en avant dans son bilan « +15 % sur les retours, mais des niveaux encore un peu plus bas que ceux d'avant crise Covid-19 ». Doux euphémisme. Les résultats sont en total décalage avec le discours offensif du gouvernement sur les expulsions de clandestins. S'il privilégie la qualité sur la quantité, en expulsant prioritairement les délinquants et les terroristes étrangers sortant de prison, Gérard Darmanin sera bien en peine d'expliquer comment en année pleine, une fois passée la crise sanitaire, ses services ne sont pas parvenus à expulser plus de 11 410 personnes en 2022. En y ajoutant les 2 098 départs aidés (contre versement d'un petit pécunier) et les 1 888 « éloignements spontanés », le total est de 15 396 départs. C'est moins qu'en 2016 sous Cazeneuve (16 489 départs), sous Collomb (19 957 départs en 2018) et sous Castaner (23 746 départs en 2019). Des années « exceptionnelles », plaident-ils ce jeudi à la Direction générale des étrangers en France. Depuis les années Covid, la machine à reconduire s'est manifestement enravée. Gérard Darmanin mise sur son projet de loi immigration, présenté en Conseil des ministres début février, pour la dégraisser. ■

Le taux de protection internationale en France grimpe à 41,3 %

L'Ofpra et le Cour nationale du droit d'asile ont rendu respectivement 134 000 et 67 000 décisions. Soit moins qu'en 2021. Total des attributions de l'asile : 56 179. Taux d'accord moyen : 41,3 %. Le plus élevé à ce jour. Ce qui signifie, cette année encore, des dizaines de milliers de déboutés. Le taux d'éloignement de ces migrants économiques censés quitter la France - après de longs mois voire des années de procédure -, où ils se sont installés et ont noué des attaches, est historiquement